

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

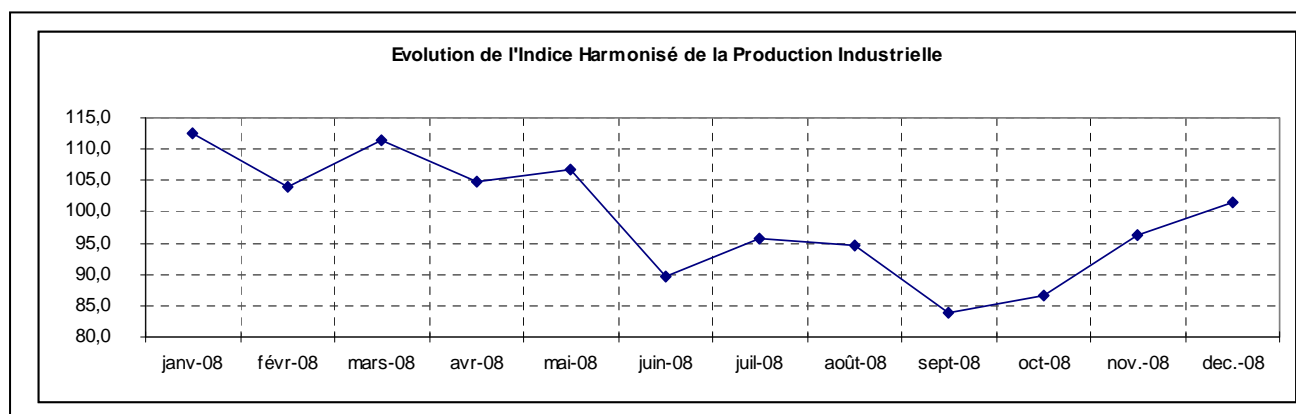
(Base 100 en 2006)

Décembre 2008

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a le plaisir de mettre à votre disposition à partir de janvier 2008, la note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cette note, publiée concomitamment avec celle trimestrielle vient répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries de bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue.

ANALYSE D'ENSEMBLE

Le relèvement de l'activité industrielle amorcée en octobre 2008, s'est poursuivi en décembre. En effet, l'indice harmonisé de la production industrielle s'est établi à 101,5 après 96,2 en novembre 2008, soit une hausse de 5,5%. L'évolution de l'activité industrielle est imputable à une augmentation de la production des industries chimiques, du bois, des autres industries manufacturières, extractives, alimentaires, du papier et du carton, ainsi que celles mécaniques. En revanche, il est noté un fléchissement de l'activité des industries textiles et du cuir, des matériaux de construction, et de la production d'énergie.



Une bonne orientation de l'activité des industries chimiques

A la suite du repli enregistré au mois précédent, la production des industries chimiques a considérablement progressé de 53,9% au mois de décembre 2008. Cette bonne orientation de l'activité est notamment induite par un accroissement de la production pharmaceutique (+168,5%), en liaison avec la hausse de l'activité de fabrication d'insecticides, et par une croissance des produits chimiques de base (+161,0%) entièrement supportée par l'acide phosphorique. Au cours de cette période, la production d'engrais est restée nulle.

Le fléchissement de 80,9% de l'activité de fabrication de savons, détergents et produits d'entretien, et de 14,8% de celle d'autres produits chimiques de base n'a pas pu inverser la tendance haussière de la branche.

Une hausse de l'activité des industries du bois

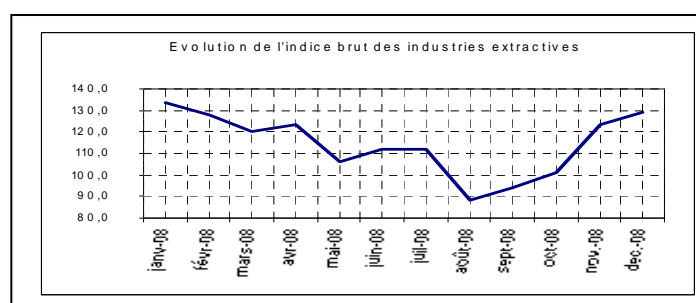
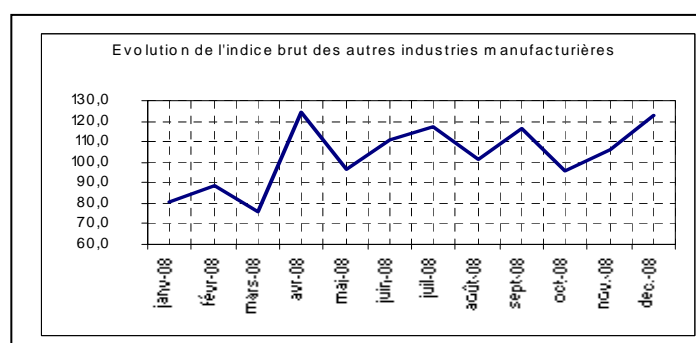
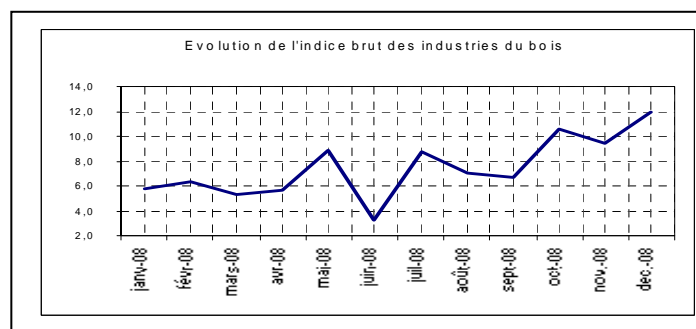
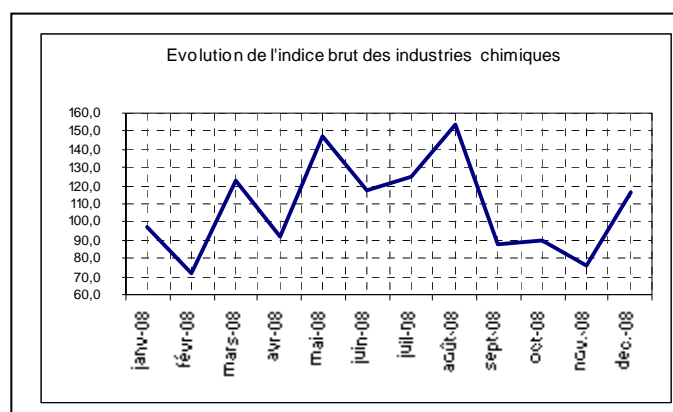
En décembre 2008, la production des industries du bois a crû de 26,3%, par rapport au mois précédent. Cette évolution est imputable à une performance de l'activité de fabrication de portes isoplans au cours de la période sous revue.

Un dynamisme de l'activité des autres industries manufacturières

La production des autres industries manufacturières a crû de 16,2% en variation mensuelle. Cette évolution de l'activité s'explique par une augmentation de la production de bougies domestiques, ainsi que celle de matelas en mousse.

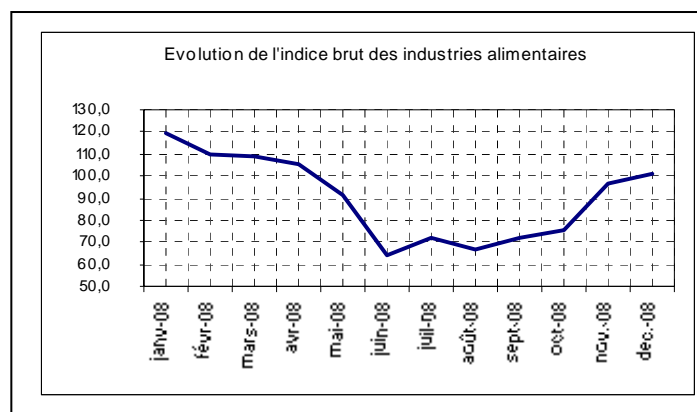
Une augmentation de la production des industries extractives

Le relèvement de la production des industries extractives amorcé au mois de septembre, s'est poursuivi en décembre 2008, avec une hausse de 4,7% en variation mensuelle. Hormis, le sous secteur « extraction de pierre, de sable et d'argiles » (-3,6%), tous les autres ont vu le niveau de leur production progresser au cours de la période.



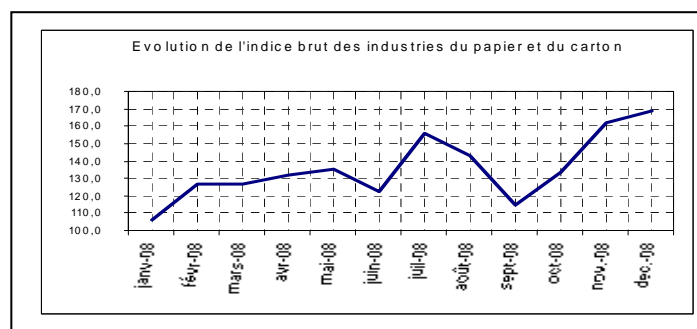
Une croissance de la production des industries alimentaires

Depuis septembre 2008, l'activité des industries alimentaires est marquée par une augmentation régulière de la production. Elle s'est traduite en décembre 2008, par une hausse de 4,4% en variation mensuelle, sous l'effet essentiellement d'une performance de l'activité de fabrication de sucre (+30,1%), de boissons (+23,8%), et de celle des produits alimentaires à base de céréales (+18,3%). Toutefois, il est enregistré un repli de l'activité de transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques (-33,0%), de fabrication de condiments et assaisonnements (-25,5%), de confiserie et chocolaterie (-16,6%). Au cours de cette période, la production laitière et de glaces n'a pas enregistré de variations sensibles.



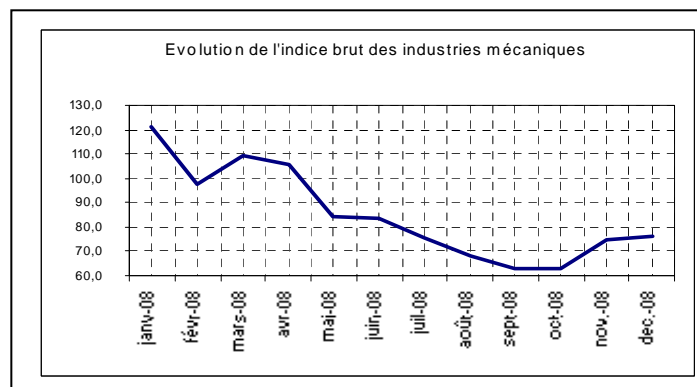
Une progression de l'activité des industries du papier et du carton

A fin 2008, la production des industries du papier et du carton a crû de 4,4% par rapport au mois précédent. Cette évolution est imputable à une croissance de la production de sacs en papier, et d'articles en papier et carton au cours de la période sous revue.



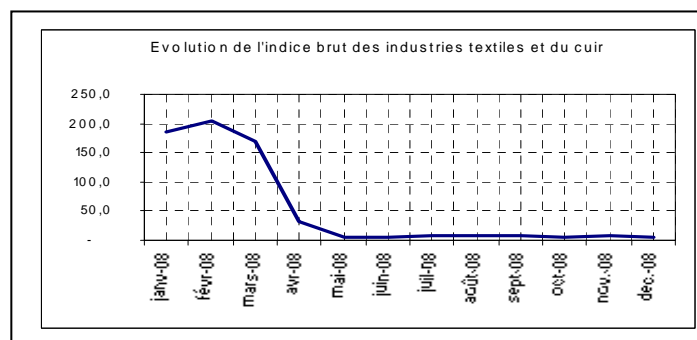
Un regain de l'activité des industries mécaniques

L'accroissement de la production des industries mécaniques, amorcée au mois d'octobre 2008, s'est poursuivi avec une hausse de 2,5%, en variation mensuelle. Ce résultat est induit par une bonne orientation de l'activité de fabrication de produits sidérurgiques (+43,9%). Toutefois, il est noté une baisse de 13,2% de l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication, de 10,1% de celle des machines et matériels électriques, et de 9,0% de la production des autres ouvrages en métaux.



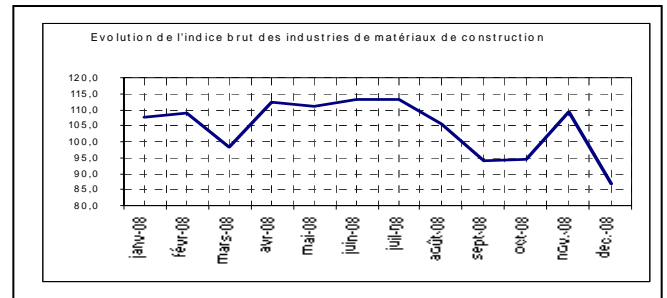
Une contre performance de l'activité des industries textiles et du cuir

Contrairement à la hausse enregistrée au mois précédent, la production des industries textiles et du cuir a chuté de 34,0% en rythme mensuel. Ce résultat est consécutif à un fléchissement de l'activité de fabrication de chaussures. Il est à noter qu'en raison du cycle saisonnier de production de la principale unité du secteur, l'activité d'égrenage de coton est quasiment nulle au cours de la période.



Une chute de l'activité des industries des matériaux de construction

En décembre 2008, l'activité des industries des matériaux de construction a fléchi de 20,5%, par rapport au mois précédent. Cette évolution est induite par une baisse de la production de clinker et des plaques.



Un repli de la production d'énergie

Le fléchissement de la production d'énergie amorcé au mois d'octobre 2008, s'est poursuivi en décembre avec une chute de 2,9%, en variation mensuelle. Ce résultat est imputable à une baisse conjuguée de la production d'électricité (-4,0%) et d'eau potable (-1,5%).

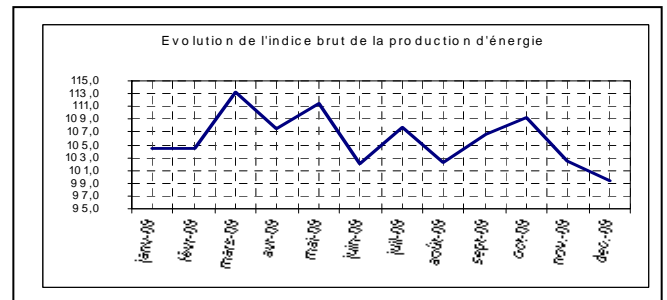


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	Indices pour le mois de												variation (en %) sur	
		janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov.-08	dec.-08	un mois	11 mois
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	133,5	127,6	120,0	123,2	106,1	111,7	111,8	88,4	94,1	101,2	123,5	129,3	4,7	-3,1
Extraction de phosphate	16	113,8	111,4	111,1	93,4	81,3	97,8	103,5	93,2	72,3	108,5	119,6	136,7	14,3	20,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,2	139,6	135,6	135,5	123,0	128,8	114,1	82,6	99,5	87,2	128,7	124,1	-3,6	-9,5
Extraction ou production de sel et de natron	15	151,4	135,2	117,0	145,1	119,0	112,8	118,7	88,0	113,1	104,6	123,4	125,5	1,7	-17,1
INDUSTRIES ALIMENTAIRES, dont	408	119,3	109,5	109,0	105,6	91,0	63,8	72,3	66,8	71,6	75,1	96,8	101,0	4,4	-15,4
Transf. et conservat° de poissons, crustacées et mollusques	41	128,0	121,3	93,5	77,9	50,6	44,4	143,9	104,6	139,3	129,6	88,6	59,4	-33,0	-53,6
Fabrication de corps gras	48	95,9	101,0	66,7	55,2	57,8	25,7	42,9	65,2	57,1	30,3	74,0	68,5	-7,5	-28,6
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	112,3	97,4	107,0	106,3	106,1	95,2	105,2	104,0	133,9	111,7	105,6	121,9	15,4	8,5
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	112,7	149,0	119,1	89,4	94,8	127,7	140,2	199,9	187,2	148,0	114,6	135,6	18,3	20,3
Confiserie, chocolaterie	12	156,8	150,6	136,2	151,8	132,9	130,8	141,9	115,9	32,3	63,0	143,7	119,8	-16,6	-23,6
Fabrication de sucre	111	144,9	129,0	124,1	106,8	77,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	78,6	102,2	30,1	-29,4
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	46,3	140,6	140,6	232,5	92,0	75,1	0,0	0,0	62,2	119,7	120,6	132,5	9,8	185,9
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	124,1	98,7	139,6	134,3	157,9	151,0	130,4	98,9	71,9	136,9	135,2	100,8	-25,5	-18,8
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	81,2	64,1	66,5	89,4	88,1	105,7	45,7	46,5	89,2	60,5	60,5	60,5	0,0	-25,5
Fabrication de boissons	36	112,6	92,9	103,1	102,8	91,9	97,1	111,6	115,4	94,5	124,5	102,1	126,4	23,8	12,3
Fabrication de produits à base de tabac	18	110,0	73,6	121,3	125,3	136,9	138,6	144,0	114,6	103,7	144,8	151,0	137,7	-8,8	25,2
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	184,2	203,5	169,2	32,3	6,1	5,6	6,8	6,8	7,7	4,7	7,0	4,6	-34,0	-97,5
INDUSTRIES DU BOIS	1	5,7	6,3	5,3	5,6	8,9	3,2	8,8	7,0	6,7	10,6	9,4	11,9	26,3	107,5
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	105,9	126,9	126,6	132,3	135,6	122,2	156,3	142,9	114,3	133,9	161,7	168,8	4,4	59,3
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	97,2	71,3	122,7	92,4	147,1	117,3	125,3	154,1	87,7	90,3	75,5	116,3	53,9	19,6
Raffinage pétrolier	47	99,3	5,5	112,4	160,9	175,7	185,9	184,1	203,2	166,5	125,2	114,6	129,5	13,0	30,3
Fabrication de produits chimiques de base	49	108,7	108,7	86,3	84,6	156,6	129,3	152,8	79,8	81,0	73,6	55,4	144,5	161,0	32,9
Acide phosphorique	43	106,7	106,7	98,3	59,7	119,6	81,2	128,7	90,9	92,3	83,9	63,1	164,6	161,0	54,2
Engrais	6	122,8	122,8	0,0	264,1	423,0	474,9	326,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-100,0
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	117,6	148,7	409,3	20,4	264,1	6,7	70,7	497,9	0,0	134,0	78,6	211,0	168,5	79,5
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	47,7	60,2	45,8	49,8	67,1	45,8	52,1	39,8	39,5	45,2	44,4	8,5	-80,9	-82,2
Fabrication de peinture et vernis	10	129,8	52,4	50,6	53,9	47,4	43,4	54,4	44,3	46,0	54,4	47,7	47,0	-1,5	-63,8
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	102,0	79,3	92,3	94,1	111,5	97,6	94,3	101,8	93,7	131,4	126,2	107,4	-14,8	5,3
Fabrication de produits en matières plastiques	13	82,8	87,7	81,1	84,9	69,5	176,3	84,5	60,6	76,2	67,1	75,7	77,9	2,9	-6,0
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	107,7	108,7	98,3	112,1	111,2	113,1	113,3	105,4	94,1	94,4	109,4	87,0	-20,5	-19,2
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	121,4	97,8	109,7	105,9	84,2	83,9	75,8	67,9	63,2	63,3	74,4	76,3	2,5	-37,2
Produits de la sidérurgie	9	126,6	90,4	80,8	106,5	56,1	71,0	56,6	47,7	60,7	67,9	50,1	72,1	43,9	-43,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	117,8	133,7	193,9	137,8	143,0	168,5	113,5	91,3	97,6	87,1	89,9	81,8	-9,0	-30,6
Fabrication de machines et matériels électriques	8	89,9	72,2	69,2	74,4	53,2	20,3	40,3	55,8	21,4	33,4	83,2	74,8	-10,1	-16,8
Fabricat° d'équipmt et appareils de radio, tv et communicat°	2	266,7	100,6	76,9	112,0	110,0	59,7	139,4	102,4	95,6	59,0	80,2	69,6	-13,2	-73,9
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	80,7	88,8	76,0	124,6	96,5	111,3	117,6	101,3	116,1	96,2	106,0	123,2	16,2	52,6
ENERGIE	141	104,4	104,6	113,2	107,6	111,4	102,1	107,8	102,2	106,6	109,3	102,4	99,4	-2,9	-4,9
Production et distribution d'électricité	82	96,2	104,9	113,1	107,9	110,9	101,2	107,4	102,5	110,8	110,1	100,2	96,2	-4,0	-0,1
Captage, traitement et distribution d'eau	59	115,9	104,1	113,4	107,2	112,0	103,4	108,4	101,9	100,8	108,2	105,4	103,8	-1,5	-10,4
INDICE D'ENSEMBLE	1000	112,4	104,0	111,4	104,9	106,6	89,6	95,7	94,7	83,9	86,5	96,2	101,5	5,5	-9,7

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total.08
Phosphates (000) tonnes	55,0	54,0	51,0	44,0	38,0	37,0	51,0	41,0	35,0	43,0	50,0	64,0	563,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,0	0,6	6,6	3,8	3,8	18,2	0,8	8,4	1,5	17,2	14,8	6,2	82,0
Attapulgite (000) tonnes	12,5	18,4	21,6	12,4	12,5	16,3	9,9	8,5	12,1	7,1	22,8	12,9	166,9
Sel marin iode (000) tonnes	25,1	22,4	19,4	24,0	19,7	18,7	19,6	14,6	18,7	17,3	20,4	20,8	240,6
Huile brute (000) tonnes	3,6	4,7	0,3	2,9	0,0	0,0	0,0	0,7	1,1	0,0	0,0	0,0	13,4
Huile raffinée (000) tonnes	8,7	8,5	7,7	4,4	6,9	3,1	5,1	7,2	6,0	3,6	8,8	8,2	78,3
Farine de poisson (000) tonnes	0,3	0,3	0,6	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	2,5
Farine de blé (000) tonnes	25,7	22,0	23,4	24,1	23,8	21,3	24,3	24,2	31,6	26,3	24,0	27,9	298,6
Conserves de thon (000) tonnes	0,8	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0	1,0	0,5	0,7	0,7	0,3	0,2	5,5
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,9	1,7	2,4	2,4	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,5	12,9
Sucre cristallisé (000) tonnes	17,6	15,6	13,1	10,5	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,7	11,9	84,9
Produits pétroliers (000) tonnes	58,0	2,2	56,3	87,8	92,6	100,6	98,9	111,1	85,1	70,3	62,4	70,6	895,9
Savon de ménage (000) tonnes	2,3	3,0	2,3	2,7	3,4	2,2	2,5	1,8	1,8	2,2	2,2	0,5	27,0
Engrais (000) tonnes	3,4	5,4	0,0	7,4	11,8	13,2	9,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,3
Ciment (000) tonnes	264,0	266,4	247,0	270,8	276,0	278,1	278,2	255,3	233,0	232,5	266,4	215,9	3 083,7
Electricité (000) mwh	190,0	207,0	223,3	212,9	219,0	199,9	212,0	202,3	218,7	217,5	197,7	189,8	2 490,2
Eau potable (000 000) m ³	12,5	11,2	12,2	11,6	12,1	11,2	11,7	11,0	10,9	11,7	11,4	11,2	138,6
Acide phosphorique (000) tonnes	16,0	16,7	14,8	9,0	18,0	12,2	19,3	13,7	13,9	12,6	9,5	24,7	180,3
Coton fibre (000) tonnes	4,2	4,3	3,9	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0
Graines de coton (000) tonnes	3,2	9,2	2,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,9
Bières (000) hls	17,6	14,9	15,3	17,0	17,6	16,3	16,6	16,9	11,3	15,6	14,0	19,9	192,9
Boissons gazeuses (000) hls	52,5	40,6	48,5	46,6	39,1	45,5	54,0	56,7	49,6	61,9	48,9	57,9	602,0
Cigarettes (000 000) paquets	10,2	6,8	11,3	11,6	12,7	12,9	13,4	10,7	9,6	13,5	14,0	12,8	139,6

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15